

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1169

présenté par

Mme Chikirou, M. Coulomme et Mme Amiot

à l'amendement n° 398 de M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE 15 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.